

JUIN 2024

Maroc CONJONCTURE

Publication mensuelle du Centre Marocain de Conjoncture N°369

1990
2024

\$ \$ \$ \$ % %
MINIMUM
WAGE



**DIALOGUE SOCIAL ET HAUSSE DES SALAIRES,
UN RATTRAPAGE PARTIEL DU POUVOIR D'ACHAT**

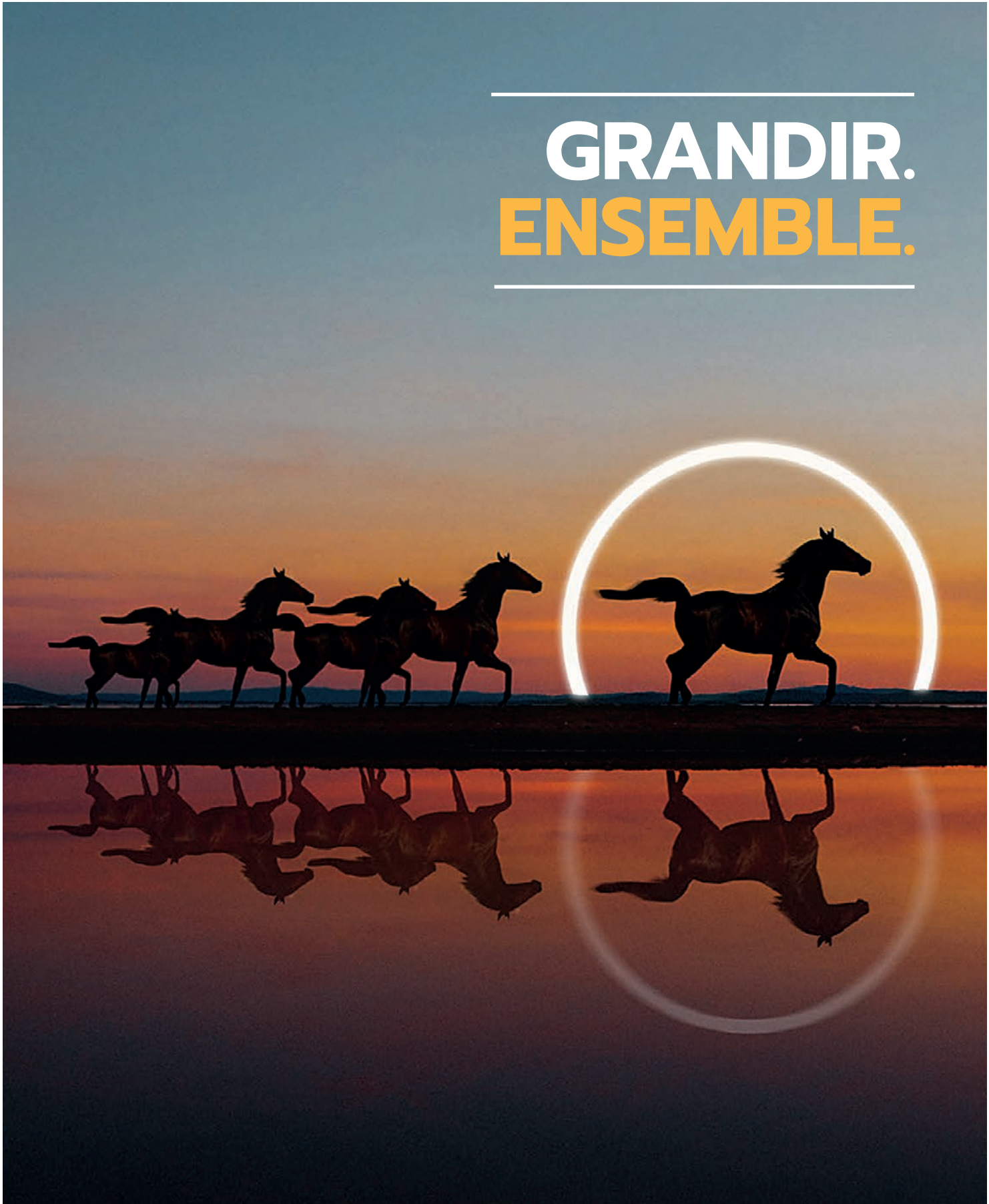
**BAISSE DES DÉFICITS JUMEAUX,
DES SIGNES DE CONSOLIDATION EN 2024**

**POLITIQUE INCITATIVE À L'INVESTISSEMENT,
QUELS IMPACTS SUR LA CRÉATION D'EMPLOI ?**

**POLITIQUE DE CHANGE,
À QUAND L'ÉLARGISSEMENT DE LA BANDE DE FLUCTUATION DU DIRHAM ?**



GRANDIR. ENSEMBLE.



SUIVEZ-NOUS

Éditorial

Initiative sahélo-atlantique

La décennie actuelle serait, selon de nombreux signes avant-coureurs, le début d'une nouvelle ère en rupture totale avec l'ordre international ayant prévalu depuis une trentaine d'années, au lendemain de l'effondrement du Mur de Berlin et le triomphe de la mondialisation. Cette nouvelle donne serait consécutive au glissement progressif de la croissance mondiale des pays occidentaux vers l'Asie et surtout vers l'Afrique dans un avenir proche.

Si actuellement, l'apport du continent asiatique à l'économie mondiale est important et indéniable comme peut en attester le poids grandissant de la Chine et l'Inde qui font partie du top 5 mondial en occupant respectivement les 2ème et 5ème rangs aux côtés des 3 mastodontes occidentales que sont les USA (1er, rang), l'Allemagne (3ème) et le Japon (4ème), à plus longue échéance l'Afrique sera la prochaine nouvelle frontière pour la croissance mondiale. Disposant d'importantes potentialités de développement, encore largement inexploitées, qui vont des ressources minières disponibles en abondance aux sources d'énergie solaire en passant par les terres rares, ce Continent sera le passage obligé pour toutes politiques de transition énergétiques conduites dans tous les pays de la planète. Ainsi, si les terres rares (cobalt, cuivre, lithium, etc.-), sont indispensables à la fabrication des batteries pour moteurs électriques, les sources d'énergie propre, dont le solaire constitue l'épine dorsale, est incontournable à toute promotion des énergies non polluantes. C'est que l'exploitation aussi bien de ces terres rares que des sources d'énergie solaire- grand atout de la bande sahélo-saharienne qui s'étend des confins de la mer rouge jusqu'aux rives de l'atlantique- devrait attirer les IDE provenant des puissances économiques, aussi bien anciennes que nouvelles, enclenchant ipso facto un processus de croissance durable et vertueux au grand bénéfice des africains.

Pionnier à croire en les capacités d'un développement endogène des pays du Sud Global, particulièrement ceux situés en Afrique, le Maroc n'a cessé d'œuvrer à la promotion d'un partenariat d'égal à égal entre africains. Anticipant ces bouleversements à venir dans l'ordre économique mondial, le Royaume a proposé "l'initiative atlantique" destinée à connecter entre eux les 23 pays disposant d'une façade maritime sur l'Atlantique, initiative complétée par un deuxième projet spécifique, lancé récemment, au profit des quatre pays du sahel enclavés (Tchad, Niger, Burkina-Faso et Mali) pour les aider à développer leurs exportations en utilisant les installations du futur port "Dakhla Atlantique" dont la mise exploitation est prévue pour 2028. Ces deux initiatives sont, en fait, une confirmation de la stratégie win-win lancée par le Maroc voilà une vingtaine d'années, en 2005. C'est aussi, dans ce sens, qu'il faut comprendre les efforts importants déployés par le Maroc pour concrétiser le projet du gazoduc appelé à relier le Nigéria à l'Europe après avoir traversé et desservi une quinzaine de pays ouest-africains !

Grâce à ce portefeuille de projets structurants, conjugué au renforcement des échanges commerciaux inter-Afrique dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf et au développement de ses investissements productifs dans de nombreux pays du Continent, le Maroc apporte la preuve que le décollage économique de l'Afrique dépend, avant tout, des africains eux-mêmes.

1990-2024



PUBLICATION MENSUELLE ÉDITÉE
PAR LE CENTRE MAROCAIN DE CONJONCTURE

FONDATEURS

FONDATION ONA
ATTIJARIWABA BANK

PARTENAIRES

AKWA GROUP / AL MADA / ATTIJARIWABA BANK / BANQUE
CENTRALE POPULAIRE / BMCE BANK OF AFRICA / CAISSE DE
DÉPÔT ET DE GESTION / CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ
SOCIALE / CASANET / GROUPE ALLIANCES DÉVELOPPEMENT
IMMOBILIER / GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC
HOLDING D'AMÉNAGEMENT AL OMRANE / MAROC TELECOM
OCP SA / OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU
POTABLE / ROYAL AIR MAROC / SANLAM MAROC

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

HABIB EL MALKI

COMITE SCIENTIFIQUE

AHMED LAABOUDI - M'HAMMED TAHRAOUI
ABDELLATIF BELKOUCH - AHMED MENNANI
DJAMILA CHEKROUNI - KENZA OUBEJJA
TARIK EL MALKI

IMPRIMERIE

DIRECT PRINT

MISE EN PAGE

FATIMA HAÏSSOUNE

RÉALISATION

CENTRE MAROCAIN DE CONJONCTURE
S.A AU CAPITAL DE 822.500 DH

SIÈGE SOCIAL : MAHAJ RYAD, IMM N, 5^{ÈME} ÉTAGE,
HAY RYAD, RABAT 10100 - MAROC
TÉL : 0537.56.54.05 - 0537.56.57.42 - 0537.56.55.08/19
FAX : 0537.56.54.86

BUREAU-CASABLANCA : 32, RUE AHMED CHARCI,
RÉSIDENTE PALAIS I, 3^{ÈME} ÉTAGE, APPT 12, QUARTIER RACINE
CASABLANCA 20050 - MAROC
TÉL : 0522.39.50.72 À 75
FAX : 0522.39.50.61
E.MAIL : cmconjoncture@menara.ma
SITE WEB : www.cmconjoncture.ma
FACEBOOK : www.facebook.com/centremarocainconjoncturecmc

IDENTIFICATION

ISSN : 0851-8076
DEPOT LEGAL 1990-74

Toute reproduction intégrale ou partielle est autorisée sous
réserve de mentionner explicitement :
« Source : Centre Marocain de Conjoncture »

BULLETIN D'ABONNEMENT



☐ OUI, je souhaite m'abonner/abonner mon entreprise(*), aux publications du Centre Marocain de Conjoncture (Un abonnement annuel comprend 12 numéros de « Maroc Conjoncture » la Lettre mensuelle du CMC, 4 numéros de « Maroc Entreprise » le Profil trimestriel de la Conjoncture, un numéro de « Maroc Perspectives » le Bulletin Spécial annuel et un Bulletin Thématique annuel au prix de 2100,00 DH**).

☐ L'abonnement prendra effet à partir du mois..... de l'année.....

☐ Je vous adresse ci-joint un chèque barré non endossable de la somme dedirhams au nom du Centre Marocain de Conjoncture et vous prie de m'adresser la facture correspondante à l'adresse sus indiquée.

(*) Revoir la mention inutile
(**) Etranger 3.100.000dhs (frais de port inclus)

Nombre d'exemplaires x 2100 dh = dh

Nom (1) :
Prénom :
Fonction :
Société :
ICE :
Secteur d'Activité :
Adresse :
Ville : Pays :
Pays d'Origine de la Société :
Tél : Fax :
E-Mail :

Signature et cachet

[(1) En cas d'abonnements multiples, veuillez indiquer les noms, prénoms, fonctions et adresses des différents destinataires sur feuille à joindre à la présente demande.]

Le(s) présent(s) abonnement(s) est (sont) reconduit(s) tacitement tous les ans à la même date sauf résiliation formulée par lettre recommandée 30 jours avant la date anniversaire.



5 BONNES RAISONS DE VOUS ABONNER AUX PUBLICATIONS DU CMC

- ▶ Bénéficier d'un dispositif d'informations fiable et opérationnel ;
- ▶ Pouvoir anticiper sur les changements de tendance conjoncturels en vue d'une meilleure prise de décision ;
- ▶ Accéder à toutes les informations diffusées par le CMC via l'adresse électronique : cmconjoncture.ma ;
- ▶ Acquérir de nouvelles compétences grâce à l'encadrement du CMC en formation continue ;
- ▶ Bénéficier de tarifs préférentiels pour toutes les prestations de service proposées par le CMC.

Sommaire

Édito

Initiative sahélo-atlantique

P3

Environnement

P6

Économie mondiale

L'amorce d'une reprise mais les risques sont nombreux

Tendance

Budget 2024

Les arbitrages difficiles entre soutien à l'activité et consolidation des comptes publics

P8

Performance

P10

Échanges extérieurs 2023-2024

Regain de dynamisme des marchés et signes de consolidation des équilibres extérieurs

Climat des affaires

Investissement et création d'emploi au Maroc

Analyse des politiques incitatives et leurs impacts

P12

Dossier du mois

P14

Typologie des emplois au Maroc

Dynamiques sectorielles et défis de l'employabilité

Focus

Politique de change

Préalables et timing pour une libéralisation accrue du Dirham

P16

Perspectives

P17

Revalorisation salariale

Un rattrapage partiel de la perte de pouvoir d'achat et une incidence limitée sur les coûts

L'amorce d'une reprise mais les risques sont nombreux

Un optimisme prudent caractérise l'économie mondiale. La croissance, quoique modérée, s'accélère en dépit des effets du durcissement des politiques monétaires et le recul de l'inflation est plus rapide que prévu. La reprise est inégale. Les États-Unis et certains grands pays émergents affichent une forte croissance, contrairement aux économies européennes.

Les risques entourant les perspectives sont plus équilibrés mais des préoccupations majeures subsistent. Les fortes tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, pourraient perturber les marchés de l'énergie. La situation budgétaire est préoccupante et les perspectives de croissance sont faibles. Une approche s'impose pour assainir les budgets et adopter des réformes structurelles favorisant la croissance. Renforcer la productivité et les échanges mondiaux, tirer profit de l'intelligence artificielle, investir dans l'économie verte et l'éducation sont des pistes aussi prometteuses que nécessaires.

des dépenses publiques et à la vigueur de la consommation stimulée par l'épargne accumulée pendant la pandémie. Les résultats ont été moins bons en Europe, du fait de l'importance relative des financements bancaires et de la poursuite des retombées négatives du choc sur les prix de l'énergie. Dans les économies émergentes, la croissance s'est globalement poursuivie à un rythme solide, malgré le durcissement des conditions financières, notamment en Inde. En Chine, la réouverture de l'économie a contribué à un rebond de l'activité, même si le faible dynamisme des dépenses de consommation et la poursuite de la contraction dans le secteur immobilier pèsent sur la demande intérieure. Les mesures prises sur le plan de la politique monétaire ont contribué à ancrer les anticipations d'inflation. Grâce à la baisse des prix de l'énergie et à l'atténuation des tensions sur les chaînes d'approvisionnement, mais aussi à la baisse des prix des produits alimentaires, l'inflation des biens est tombée à un bas niveau dans la plupart des pays. Le niveau médian de l'inflation moyenne dans les économies avancées est passé de 9,9 % au dernier trimestre de 2022 à 3 % au premier trimestre de 2024. L'inflation a aussi généralement reculé dans les économies émergentes, sauf en Argentine et en Turquie. En Chine, l'inflation est restée très faible, s'établissant à 0,1 % en mars. L'inflation globale est maintenant au niveau ou en deçà de l'objectif dans environ un tiers des économies du monde.

L'économie mondiale fait preuve de résilience

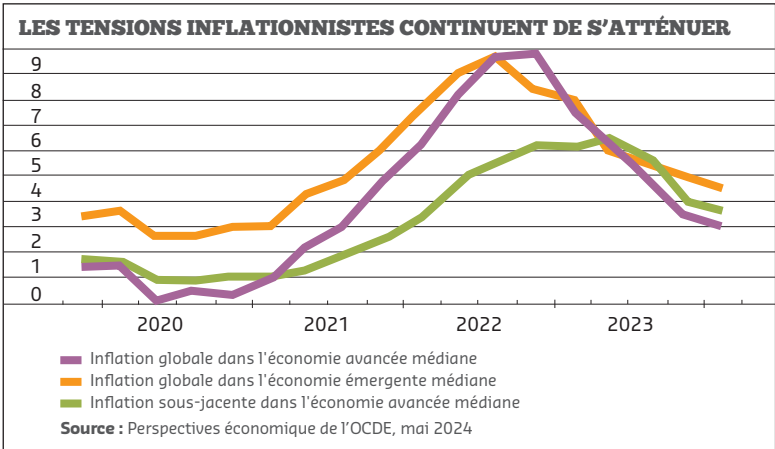
Malgré des prédictions pessimistes en début de 2023, l'économie mondiale s'est avérée résiliente. La croissance s'est stabilisée et l'inflation est rapidement retombée. Les obstacles ont pourtant été nombreux ; les chaînes d'approvisionnement sont perturbées au lendemain de la pandémie ; la guerre russo-ukrainienne provoque une crise énergétique et alimentaire ; l'inflation flambe et la politique monétaire est resserrée en conséquence partout dans le monde. La croissance mondiale a atteint son point le plus bas, 2,3 %, à la fin de 2022, tandis que le taux médian d'inflation globale a atteint un pic de 9,4 %.

La croissance a été particulièrement dynamique aux États-Unis pendant toute l'année, grâce à la hausse

Projections : La croissance devrait rester modérée, tandis que l'inflation convergera vers l'objectif

D'après les projections du FMI, la croissance pour cette année et la suivante restera stable autour de 3,2 %, et le taux médian d'inflation globale baissera, passant de 2,8 % fin 2024 à 2,4 % fin 2025. En outre, les séquelles économiques des crises traversées en quatre ans, quoique différenciées, devraient être moins graves que prévu.

Aux États-Unis, les dépenses des ménages et la solidité



du marché du travail devraient continuer à soutenir la croissance annuelle du PIB, qui devrait néanmoins se replier en 2024 et en 2025. Dans la zone euro, la croissance du PIB devrait s'établir à 0.8 % en 2024 et 1.5 % en 2025 freinée à court terme par le resserrement des conditions de crédit. En Chine, la croissance devrait fléchir à 4.7 % en 2024 et 4.2 % en 2025. L'inflation globale au niveau mondial devrait descendre à 5,9 % en 2024, puis à 4,5 % en 2025 ; les pays avancés retrouveraient leur niveau cible plus rapidement que les pays émergents et les pays en développement.

Risques et enjeux

Les taux d'intérêt élevés pourraient ralentir la crois-

sance, avec l'arrivée à échéance des prêts hypothécaires à taux fixe et l'endettement élevé des ménages. En Chine, à cause des multiples difficultés de l'immobilier, la croissance pourrait s'essouffler et pénaliser les partenaires commerciaux du pays et la croissance mondiale. Les risques géopolitiques demeurent importants et susceptibles, en cas d'escalade au Moyen-Orient, de perturber le commerce énergétique mondial.

Coté inflation, les prix du pétrole augmentent depuis peu, en raison notamment des tensions géopolitiques, et l'inflation des services reste obstinément élevée. L'imposition de restrictions supplémentaires sur les exportations chinoises pourrait également pousser l'inflation des biens à la hausse.

Par ailleurs, les pouvoirs publics sont confrontés à des difficultés budgétaires grandissantes causées par l'augmentation de l'endettement et les dépenses supplémentaires attendues à l'avenir. Les économies émergentes font aussi face à des tensions budgétaires et à des risques de refinancement liés au niveau élevé de leur dette et à l'augmentation des charges d'intérêts.

Les perspectives de croissance à moyen terme déclinent. Inverser cette tendance constitue un défi essentiel. A ce titre, relancer la productivité qui passe par l'accélération de la réallocation des ressources pour en rehausser l'efficacité, améliorer le capital humain et faire de sorte à tirer profit du potentiel de l'intelligence artificielle s'avèrent nécessaires.

Dernières projections de croissance des perspectives de l'économie mondiale, (PIB réel, variation annuelle en %)

	2023	Projections	
		2024	2025
PRODUCTION MONDIALE	3,2	3,2	3,2
PAYS AVANCÉS	1,6	1,7	1,8
ÉTATS-UNIS	2,5	2,7	1,9
ZONE EURO	0,4	0,8	1,5
PAYS ÉMERGENTS ET EN DÉVELOPPEMENT	4,3	4,2	4,2
PAYS ÉMERGENTS ET PAYS EN DÉVELOP. D'ASIE	5,6	5,2	4,9
CHINE	5,2	4,6	4,1
INDE	7,8	6,8	6,5
RUSSIE	3,6	3,2	1,8
BRÉSIL	2,9	2,2	2,1
MOYEN ORIENT ET ASIE CENTRALE	2,0	2,8	4,2
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	3,4	3,8	4,0

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024

Les arbitrages difficiles entre soutien à l'activité et consolidation des comptes publics

Après une période marquée par un net affaiblissement des ressorts internes de croissance, les choix budgétaires pour l'exercice 2024 se sont résolument portés sur la consolidation de l'activité à travers la multiplication des programmes visant, à la fois, l'atténuation des fluctuations de la conjoncture et le renforcement du potentiel de développement de l'économie nationale. La priorité du budget a été d'abord accordée aux programmes de reconstruction de la région sinistrée d'Al Haouz ainsi qu'à la mise en place des dispositifs nécessaires à la généralisation de l'accès au système de protection sociale. Parallèlement, le budget prévoit le renforcement des actions visant la relance de l'activité à travers la redynamisation des investissements dans le secteur public et l'amélioration du cadre incitatif et du climat des affaires à l'adresse de l'initiative privée. La mise en œuvre des actions programmées dans le budget nécessitera la mobilisation d'importantes ressources dont l'effet ne manquera pas de se ressentir sur les équilibres des comptes publics. L'exécution du budget sur les quatre premiers mois de l'exercice semble cependant, au vu des données financières actuellement disponibles, se conformer aux projections initiales.

S'inscrivant dans la continuité des programmes entrepris depuis la fin de la pandémie, le montage budgétaire pour l'année 2024 s'est fixé comme principal objectif la consolidation des ressorts internes de croissance visant, à la fois, l'atténuation des effets des fluctuations de la conjoncture et le renforcement du potentiel de développement de l'économie nationale sur le moyen et le long terme. Suivant ces orientations, la priorité du budget a été accordée d'abord au programme de reconstruction des provinces sinistrées par

le séisme ayant frappé la région d'Al Haouz. Les actions prévues dans ce cadre visent le soutien des populations, la réhabilitation de l'habitat et la mise à niveau des structures productives pour relancer la dynamique économique et sociale dans l'ensemble de la région. Sur le plan social, le budget prévoit la mobilisation de moyens plus importants pour la mise en place des dispositifs nécessaires à la généralisation de la protection sociale ainsi qu'au développement des infrastructures sanitaires offrant les services adéquats en la matière et couvrant les besoins de la population sur l'ensemble du territoire.

La programmation budgétaire pour l'exercice 2024 inscrit également parmi ses priorités la relance de la dynamique de croissance à travers un soutien accru aux programmes d'investissement, tant publics que privés. La poursuite des grands chantiers d'infrastructures économiques et sociales, le renforcement des stratégies sectorielles et la refonte de la politique actionnariale de l'Etat constituent autant d'initiatives qui visent la redynamisation des investissements dans le secteur public. S'agissant du secteur privé, l'essentiel des actions envisagées porte sur la mise en place d'un environnement économique, financier et institutionnel stable, plus attractif et offrant plus de visibilité à l'entreprise. L'engagement du processus du dialogue social prévu dans le cadre de la programmation budgétaire s'inscrit également dans cette optique visant l'amélioration du climat des affaires à travers l'instauration de relations de travail plus sereines entre partenaires sociaux. Les dernières décisions prises dans ce cadre, concernant aussi bien la revalorisation du SMIG que la hausse des salaires des personnels de l'Etat, constituent autant d'initiatives qui participent de cette volonté d'assainir le climat social, l'amélioration des revenus et le soutien au pouvoir d'achat des travailleurs.

De par leur multiplicité mais aussi leur envergure, les programmes prévus dans le cadre du budget prévisionnel nécessiteront la mobilisation d'importantes ressources pour leur mise en œuvre. Dans le but de

préserver la soutenabilité à moyen-long terme des finances publiques, le plafonnement du déficit budgétaire à 4 % du PIB, pour un taux de croissance prévisionnel ne dépassant guère 3,7 %, imposera forcément la recherche d'un meilleur équilibre entre les recettes et les dépenses pour assouplir la contrainte de financement. L'analyse des principaux agrégats du budget prévisionnel et de son rythme d'exécution depuis le début de l'exercice permet de prendre toute la mesure des limites qu'imposent les conditions de financement pour une meilleure appréciation du degré de compatibilité entre les ressources prévues et les objectifs visés.

Globalement, le montant des charges prévues au titre de l'exercice budgétaire 2024, y compris les budgets annexes et les comptes spéciaux, s'élèverait à 638 Milliards de DH, en hausse de 6,3 % par rapport à l'exercice précédent. Avec un total de ressources devant atteindre 575 Milliards de DH, les besoins résiduels de financement prévus au terme de l'exercice s'élèveraient à 63,7 Milliards de DH. L'accroissement notable des charges devra cependant recouvrir des progressions nettement différenciées entre les principales rubriques de dépenses. Alors que les dotations budgétaires allouées aux dépenses de personnel augmenteraient de 3,7 %, celles relatives au matériel et aux dépenses diverses évolueraient à un rythme nettement plus soutenu, avec une hausse pouvant atteindre 9,7%. Mais l'indicateur de dépense le plus significatif pour la programmation budgétaire et ses orientations en matière de politique économique demeure celui relatif aux dotations réservées à l'investissement. Les crédits de paiements réservés dans le budget aux dépenses d'investissement s'élèvent à 118 Milliards de DH, en accroissement de 11,4 % par rapport à l'exercice précédent. Ce renforcement des dépenses en capital dans le budget général porte l'effort d'investissement de l'Etat à 7,7 % du PIB, gagnant ainsi près de 0,4 point par rapport à l'exercice précédent. La prise en compte de la contribution des collectivités locales, des établissements et entreprises publics ainsi que des autres démembrements de l'Etat, donne toute la mesure du poids que représente le secteur public dans sa globalité dans la dynamique économique et confirme l'importance du rôle assigné à la politique budgétaire visant la sortie du cycle actuel de stagflation.



TENDANCE DU BUDGET À FIN AVRIL 2024

Progression soutenue des recettes

L'exécution du budget depuis le début de l'exercice

semble, au vu des données actuellement disponibles, se conformer aux projections initiales. Avec un taux de réalisation de 39 % au terme des quatre premiers mois de l'année, le cumul des recettes ordinaires s'est établi selon les statistiques des charges et ressources du Trésor à 121,1 Milliards à fin Avril, enregistrant ainsi une hausse 15,7 % par rapport la même période en 2023. Cette évolution résulte d'une progression soutenue des principales composantes des recettes budgétaires ordinaires. On relèvera en particulier la forte hausse enregistrée au niveau des recettes non fiscales qui ont cumulé au terme des quatre premiers mois de l'année 15,8 Milliards de DH, en accroissement de près de 70% par rapport à la même période de l'année précédente. Les recettes fiscales qui représentent près de 87% de l'ensemble des recettes ordinaires ont également évolué favorablement avec un montant global cumulé à fin Avril atteignant 105,3 Milliards de DH, en hausse de 10,5 % sur l'ensemble de la période. Ce résultat est attribuable principale à la progression soutenue des recettes au titre des impôts directs ainsi que des droits de douanes.

Du côté des dépenses ordinaires, la tendance marque globalement un net ralentissement par rapport à l'exercice précédent. Le montant des dépenses ordinaires cumulé sur les quatre premiers mois de l'année qui s'est établi à 104,6 Milliards de DH, a accusé une baisse de 1,7 % par rapport à son niveau à la même période en 2023. Cette évolution résulte principalement de la forte contraction des dépenses de compensation dont le montant global s'est réduit de 55 % durant cette période. Parallèlement, les dépenses de biens et services incluant, notamment, les dépenses de personnel ont évolué à un rythme modéré avec un taux moyen ne dépassant guère 1,7 %. Il est cependant attendu que les engagements pris concernant la revalorisation des salaires dans l'administration publique dans le cadre du dialogue social, pourront, en cas d'application, avoir un effet significatif sur l'évolution de ce type de dépenses au terme de l'exercice en cours. Au vu de ces données, l'exécution du budget a permis de dégager, au terme des quatre premiers mois de l'année, un excédent ordinaire évalué à 16,5 Milliards de DH, marquant ainsi une nette rupture avec le résultat déficitaire enregistré à la même période de l'année précédente. Cet excédent a contribué au financement d'un peu plus de la moitié des dépenses d'investissement durant la période dont le montant global s'est établi à 31,9 Milliards de DH. Le déficit global du budget cumulé sur les quatre premiers mois de l'année s'est par conséquent réduit à 1,2 Milliards de DH, contre 10,6 Milliards à la même période en 2023.

Regain de dynamisme des marchés et signes de consolidation des équilibres extérieurs

L'évolution des comptes extérieurs s'est inscrite depuis plus d'une année sous le signe de la consolidation en dépit d'un contexte économique instable marqué par l'affaiblissement de la demande et la persistance des tensions inflationnistes. Le redressement sensible des activités tournées à l'export, conjugué au fléchissement de principaux postes d'importations, a induit une nette amélioration de la situation des équilibres extérieurs avec un allègement sensible du déficit commercial et un redressement du taux de couverture. Les données relevées au terme du premier trimestre de l'année en cours semblent confirmer cette évolution positive avec la bonne tenue des principaux indicateurs des échanges extérieurs.

Le volume global des échanges commerciaux s'est élevé au terme de l'année 2023 à 1146 Milliards de DH, enregistrant ainsi une performance comparable à celle de l'année précédente. Ce résultat s'est soldé au niveau de la balance commerciale par une amélioration de 2 points du taux de couverture et un allègement de 7,5 % du déficit commercial par rapport à l'exercice précédent. L'orientation positive des équilibres extérieurs qui ressort de ces indicateurs de synthèse est attribuable principalement à la bonne tenue des principaux secteurs d'exportation conjuguée à une certaine stabilisation de la valeur des achats à l'extérieur.

Au niveau des exportations, les ventes sur les marchés extérieurs se sont établies au terme de l'exercice 2023 à 430 Milliards de DH, en hausse de 0,4 % par rapport à l'exercice précédent. Intervenant après les

fortes progressions enregistrées les deux années précédentes, cette évolution qui témoigne de la consolidation des principales activités d'exportation est significative de la nouvelle dynamique bénéficiant au secteur exportateur après la crise sanitaire et ce, en dépit des incertitudes de l'environnement international et des contraintes de compétitivité. Variable d'un groupe de produits à l'autre, la progression des ventes à l'extérieur a été particulièrement élevée au niveau des industries de l'automobile, de l'aéronautique et des composants électroniques.

S'agissant en premier lieu des industries de l'automobile, le chiffre d'affaires à l'export de ce secteur s'est élevé au terme de l'année 2023 à 142 Milliards de DH, enregistrant ainsi une hausse de 27,4 % par rapport à l'année précédente. La forte hausse des exportations a concerné aussi les industries de l'électronique et de l'électricité qui, pour un cumul de ventes à l'extérieur s'élevant au terme de l'année 2023 à 23,8 Milliards de DH, ont enregistré une progression de 28,4 % par rapport à l'année précédente. Il en est de même des ventes du secteur de l'aéronautique qui ont réalisé un chiffre d'affaires à l'export au terme de la même année atteignant 21,9 Milliards de DH, en hausse de 2,4 %. On relèvera par ailleurs que les exportations du secteur du textile et cuir qui demeurent fortement exposées aux fluctuations de la demande ont connu un net regain de dynamisme malgré la pression de la concurrence sur les marchés de destination et les fortes exigences pesant sur le secteur en termes de productivité.

La consolidation des principales activités d'exportation qui ressort des données précédentes a été cependant fragilisée par la faible performance du secteur des phosphates qui a subi les contrecoups d'une conjoncture défavorable marquée par une baisse des prix et des volumes écoulés. Les ventes globales des phosphates et dérivés sur les marchés internationaux se sont en effet établies au terme de l'année 2023 à 76,1 Milliards de DH, en baisse de 34,1 % par rapport à l'exercice précédent. Enfin, le reste des activités

d'exportation, constituées notamment de la métallurgie, des industries pharmaceutiques et des industries plastiques, ont enregistré une évolution relativement favorable avec un chiffre d'affaires à l'export s'élevant à 31 Milliards de DH au terme de l'exercice écoulé, en hausse de 6,4 %.

Du côté des importations, l'évolution observée au cours de l'année 2023 s'est inscrite en nette rupture par rapport à la tendance des deux années précédentes. La valeur des importations au terme de cet exercice s'est en effet établie 715,7 Milliards de DH, en baisse de 2,9 % par rapport à l'année 2022. On soulignera que cette baisse intervient après les fortes progressions des importations enregistrées successivement en 2021 et 2022 avec des taux respectifs de 25,0 % et 39,5 %. La raison principale de cette inflexion de tendance est la forte baisse de la facture énergétique sous l'effet de la chute des cours sur les marchés internationaux. Le repli de la valeur des importations est imputable également à la baisse des achats en demi-produits et en produits bruts. Cette tendance baissière a été en partie contrebalancée par la hausse significative des achats en biens d'équipement, en produits finis de consommation et en produits alimentaires. La valeur consolidée des importations de ces trois groupes de produits s'est élevée à près de 410 Milliards de DH, en hausse de 10,6 % comparativement à l'année 2022. Cette forte hausse s'explique en bonne partie par les achats en biens d'équipement liés à la dynamique d'investissement engagée que ce soit pour le développement des infrastructures de base ou dans le cadre des stratégies sectorielles.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS AU PREMIER TRIMESTRE les principaux indicateurs en amélioration

La consolidation des acquis du secteur exportateur au cours des dernières années à la faveur du redressement progressif du cycle d'activité dans les marchés pertinents a permis une stabilisation de l'équilibre des comptes extérieurs. Le déficit commercial qui a atteint le record sans précédent de 309 Milliards de DH au terme de l'exercice 2022 a subi une nette inflexion en 2023 pour s'établir à 286 Milliards de DH, enregistrant ainsi une régression de 7,5 %. Cette évolution positive s'est par ailleurs accompagnée d'une évolution favorable des autres composantes du compte courant constituées en particulier des échanges portant sur les services ainsi que des transferts de revenus et des flux

financiers correspondants. Les transactions sur les services consolidées ont porté au terme de l'exercice 2023 sur une valeur globale qui s'est élevée à 386,6 Milliards de DH, en accroissement de 15,6 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est attribuable en grande partie aux performances des principales activités de services, en particulier celles liées au tourisme.

Les données relevées au terme du premier trimestre s'inscrivent dans le prolongement des tendances observées l'exercice précédent et confirment la tendance à l'amélioration des principaux indicateurs des échanges extérieurs. Le volume des transactions commerciales avec l'extérieur s'est élevé à fin Mars à un montant global de 289 Milliards de DH qui se compare à celui enregistré à la même période de l'année précédente. La consolidation du volume des échanges depuis le début de l'exercice résulte d'une progression soutenue des exportations dont la valeur globale à fin Mars s'est établie à 113,6 Milliards de DH, en accroissement de 3,0 % par rapport à celle enregistrée à la même période en 2023. Parallèlement, la valeur des achats à l'extérieur ont totalisé au terme du premier trimestre une valeur globale de 175,5 Milliards de DH, accusant ainsi une baisse de 4,0 %. L'évolution favorable des exportations conjugué au repli des importations a induit un allègement significatif du déficit commercial dont la valeur s'est repliée de 14,6 % par rapport à l'exercice précédent, faisant ainsi gagner près de 4,5 points au taux de couverture sur la période couvrant les trois premiers mois de l'année.

Au niveau des échanges de services, les résultats enregistrés au terme du premier trimestre font état d'une progression plus soutenue des importations comparativement à celle des exportations avec des rythmes se situant respectivement à 17,6 % et 2,2 %. Il en est résulté une baisse sensible de l'excédent de la balance des services qui s'est établi à fin Mars à 29,1 Milliards de DH, en régression de 11,6 %. La tendance à la baisse au cours du premier trimestre est relevée également au niveau des flux financiers correspondants aux voyages et aux transferts effectués par les MRE. Les données établies à fin Mars situent en effet les baisses enregistrées au niveau des recettes au titre des voyages et des transferts des MRE, respectivement, à 5,1 % et à 0,4 %. À l'inverse, les flux nets des investissements directs étrangers ont connu une forte poussée durant la même période avec une progression de 56,2 % par rapport à l'année 2023. Au total et sur la foi des tendances observées depuis le début de l'année, la dynamique des échanges extérieurs semble s'inscrire sur la voie de la consolidation.

Analyse des politiques incitatives et leurs impacts

L'amélioration du climat des affaires et l'encouragement à l'investissement représentent des piliers fondamentaux pour le développement économique. Sous l'impulsion des réformes structurelles guidées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume a réalisé des avancées notables dans ces domaines au cours des deux dernières décennies. En effet, des initiatives majeures ont été mises en œuvre pour créer un environnement propice à l'entrepreneuriat et à l'innovation, attirer les investissements étrangers et consolider la compétitivité nationale. La nouvelle Charte de l'investissement, adoptée en 2022, ambitionne de maximiser les impacts économiques, notamment en termes de création d'emplois stables et de développement équitable des territoires. Elle constitue un cadre de référence, pour les politiques d'incitation à l'investissement, en offrant une série de primes et d'avantages destinés à stimuler les investissements privés.

de la déconcentration administrative (Décret n°2-17-618 du 26/12/2018), visant à conforter les capacités des autorités locales et optimiser la gestion des ressources territoriales. A cela s'ajoutent la réorganisation des Centres Régionaux d'Investissement (CRI), pour devenir des plateformes intégrées de services aux investisseurs. Une résolution qui inclut la mise en place des commissions régionales unifiées d'investissement (CRUI), chargées de simplifier et d'accélérer le traitement des dossiers d'investissement.

Le développement d'un cadre juridique et institutionnel favorable à l'investissement a également été un axe fondamental. La création du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement est un exemple emblématique de cette démarche, qui consiste à mobiliser des ressources financières pour soutenir les projets stratégiques et encourager le partenariat public-privé. En outre, l'adoption de la loi-cadre portant révision de la fiscalité a introduit des mesures postulant à rendre le système fiscal plus équitable et plus attractif pour les investisseurs.

La nouvelle feuille de route stratégique à l'horizon 2026, lancée en 2023, est une étape supplémentaire dans cette dynamique réformatrice. Structurée autour de trois piliers majeurs et d'un pilier transversal, elle cible les priorités en matière de climat des affaires. Le premier pilier a pour rôle d'améliorer les conditions structurelles de l'acte d'investir et d'entreprendre, en simplifiant davantage les procédures et en affermissant les capacités institutionnelles. Le second se concentre sur la tonification de la compétitivité nationale et l'optimisation des coûts des facteurs de production. Le troisième vise, quant à lui, à développer un environnement propice à l'entrepreneuriat et à l'innovation, en encourageant la recherche et le développement, ainsi que la création de startups dans des secteurs innovants. Enfin, le pilier transversal met l'accent sur l'éthique, l'intégrité et la prévention de la corruption.

Ces réformes structurelles et politiques incitatives ont permis la réalisation d'avancées distinctives, en matière d'attractivité économique. Le pays a amélioré son

RÉFORMES STRUCTURELLES ET POLITIQUES INCITATIVES **Impact des réformes sur l'attractivité économique**

Depuis le début des années 2000, un programme, de réformes structurelles, ambitieux a été entrepris, avec pour objectif d'améliorer le climat des affaires et créer un environnement favorable à l'investissement privé. L'un des éléments centraux de cette stratégie a été la mise en œuvre de la régionalisation avancée, qui a permis de décentraliser la prise de décision économique et de rapprocher les services administratifs des investisseurs et entrepreneurs. Une approche qui a été complétée par l'adoption de la charte nationale

classement dans plusieurs indices internationaux de compétitivité et d'attractivité, attirant ainsi des investissements étrangers dans des secteurs clés comme l'industrie manufacturière, les énergies renouvelables, et les technologies de l'information et de la communication. Elles ont eu un impact notable sur l'attractivité économique du pays. L'amélioration du climat des affaires a permis d'accroître la confiance des investisseurs, tant nationaux qu'internationaux. Cependant, malgré ces progrès probants, des insuffisances subsistent. La mise en œuvre effective des correctifs demeure une tâche complexe, nécessitant une coordination étroite entre les différentes parties prenantes, tant au niveau central que régional. De plus, la persistance de certaines contraintes bureaucratiques et la nécessité de fortifier davantage l'intégrité et la transparence, dans les affaires publiques, sont des domaines qui requièrent une attention continue.



LES FONDAMENTAUX DE LA NOUVELLE CHARTE DE L'INVESTISSEMENT

Effets sur la création d'emplois et le développement territorial

La nouvelle Charte de l'investissement, adoptée en 2022, représente une initiative stratégique majeure pour booster l'investissement privé. Approuvée en Conseil des ministres et ratifiée par le Parlement, elle s'inscrit dans le cadre des efforts continus du gouvernement, qui cherche à créer un environnement économique propice à l'investissement et à la création d'emplois. Au cœur de celle-ci, se trouve un dispositif de soutien à l'investissement articulé autour de quatre axes structurants, conçus pour maximiser les impacts économiques et sociaux des investissements. Le dispositif principal de la Charte propose des primes cumulables pouvant couvrir jusqu'à 30% du montant total de l'investissement. Ces primes sont structurées en primes communes, auxquelles s'ajoutent une prime territoriale et une prime sectorielle, chacune étant destinée à encourager des aspects spécifiques de l'investissement.

Les primes communes sont définies en fonction de critères tels que la création d'emplois, l'inclusion de genre, le développement durable, l'intégration locale et les secteurs stratégiques. La première prime, par exemple, est attribuée selon le nombre d'emplois créés par rapport aux dépenses d'investissement, avec des primes de 5%, 7%, ou 10% selon le ratio emploi/Capex (Capital expenditure ou dépenses d'investissement de capital). La deuxième prime vise à promouvoir l'égalité des

genres, récompensant les entreprises dont au moins 30% des salariés sont des femmes. La troisième prime encourage les investissements dans des secteurs d'avenir et à haute valeur ajoutée. La quatrième prime, axée sur le développement durable, est accordée aux projets respectant des critères environnementaux stricts, comme l'économie d'eau et l'utilisation des énergies renouvelables. La Charte de l'investissement prévoit, également, des mesures de soutien spécifiques pour les projets stratégiques, négociés au cas par cas et, répondant à des critères stricts d'éligibilité.

La Charte de l'investissement met un accent particulier sur la création d'emplois comme critère central pour l'octroi des primes. Les entreprises qui s'engagent à créer un nombre substantiel d'emplois sont éligibles à des primes cumulables pouvant atteindre jusqu'à 30% du montant de l'investissement. Cette incitation a encouragé de nombreux investisseurs à lancer des projets de grande envergure, notamment dans l'industrie manufacturière, les technologies de l'information et de la communication, ainsi que les énergies renouvelables.

L'effet multiplicateur de la création d'emplois est particulièrement visible dans les régions moins développées. La prime territoriale, qui offre jusqu'à 15% de prime pour les investissements réalisés dans les provinces moins favorisées a contribué à réduire les disparités régionales en incitant les entreprises à s'implanter dans ces zones. Cette politique de décentralisation de l'investissement a non seulement favorisé la création d'emplois, mais elle a également stimulé le développement économique local en améliorant l'infrastructure et en créant des écosystèmes industriels locaux. La Charte de l'investissement a introduit, par ailleurs, des mesures pour soutenir les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), qui sont souvent les principaux moteurs de la création d'emplois dans les économies locales. En simplifiant l'accès au financement et en offrant des incitations spécifiques pour les TPME, la Charte a encouragé l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs.

Toutefois, en dépit de ces succès, des difficultés subsistent en matière de recherche d'optimisation des effets de la Charte sur la création d'emplois et le développement territorial. L'un des principaux enjeux résiderait dans la garantie des emplois décents et stables. De plus, la mise en œuvre effective des incitations et des mesures de soutien nécessite une coordination continue, pas toujours loisible, fédérant les différentes parties prenantes, incluant les autorités centrales et locales, les investisseurs et les communautés locales.

Dynamiques sectorielles et défis de l'employabilité

L'économie Marocaine, en constante évolution, se trouve à un carrefour où les dynamiques sectorielles influencent profondément la typologie des emplois disponibles. La transformation économique et les efforts pour diversifier les sources de croissance ont conduit à l'émergence de nouveaux métiers qui requièrent des compétences spécifiques et pointues. Tel est le cas des énergies renouvelables ou du traitement et de l'analyse des données, qui s'intègrent dans la mouvance globale de la digitalisation et de l'économie numérique. Ces secteurs ont des exigences, en termes de formation et de qualification de la main-d'œuvre, tout en offrant des opportunités réelles pour les jeunes et les professionnels en reconversion. En altérité, les secteurs traditionnels comme le BTP, l'agriculture et le textile demeurent essentiels à l'économie, en raison de leur capacité à absorber une large partie de la main-d'œuvre. Ils sont souvent caractérisés par une intensité de main-d'œuvre élevée et jouent un rôle irréfutable dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie, spécialement dans les zones rurales. Cependant, ils sont confrontés à des défis importants, notamment la nécessité de moderniser les techniques de production, d'améliorer les conditions de travail et de s'adapter aux exigences croissantes du marché globalisé.

L'accès au marché du travail représente un enjeu majeur, avec un taux de chômage élevé et des obstacles structurels qui entravent leur intégration. Les jeunes, et particulièrement ceux appartenant au groupe des NEET (Not in Education, Employment or Training), sont confrontés à des difficultés significatives pour trou-

ver des emplois correspondant à leurs qualifications. Les inadéquations entre les formations dispensées et les compétences requises par le marché du travail, les normes sociales restrictives et les barrières institutionnelles sont autant de facteurs qui compliquent l'insertion professionnelle.

CAS DES SECTEURS ÉMERGENTS ET D'INNOVATIONS

Qualification de la main-d'œuvre et formations spécifiques

Les secteurs émergents jouent un rôle capital dans la transformation économique, représentant à la fois des moteurs de croissance et des sources importantes d'emplois qualifiés. On y compte, les énergies renouvelables et le traitement des données qui se distinguent par leur potentiel de développement et leur capacité à attirer des investissements marquants. Ils sont tributaires des politiques publiques volontaristes et de stratégies nationales aspirant à diversifier l'économie et à promouvoir une croissance durable et inclusive.

En réponse à la nécessité de réduire la dépendance aux énergies fossiles et de répondre aux engagements internationaux en matière de changement climatique, le Maroc a investi massivement dans les énergies renouvelables. Le plan solaire Noor, par exemple, est l'un des plus grands projets solaires au monde, mettant en évidence l'engagement du pays à devenir un leader régional en matière d'énergie propre. Il nécessite des compétences spécifiques, allant de l'ingénierie à la gestion de projets, en passant par la maintenance technique et la recherche et développement. La formation professionnelle et académique doit ainsi évoluer pour répondre à ces besoins, intégrant des cursus spécialisés et des programmes de formation continue pour les professionnels en activité.

Parallèlement, le traitement et l'analyse des données connaît une croissance rapide, alimentée par la digitalisation croissante de l'économie et la multiplication des

sources de données. Le Big Data et l'intelligence artificielle représentent des opportunités majeures pour les entreprises cherchant à améliorer leur efficacité opérationnelle et à développer de nouveaux produits et services. Les compétences requises, à cet égard, sont variées et incluent la science des données, l'informatique, les statistiques, ainsi que des compétences analytiques et techniques avancées. La demande pour ces compétences dépasse largement l'offre actuelle, soulignant l'importance de développer des programmes éducatifs et de formation qui peuvent combler ce fossé.

L'essor de ces secteurs émergents est également soutenu par un cadre réglementaire favorable et des incitations gouvernementales. Des initiatives telles que les zones franches, les subventions pour les projets de recherche et développement, et les facilités d'investissement pour les entreprises innovantes sont fondamentales pour attirer les investissements étrangers et encourager l'entrepreneuriat local. Ces mesures créent un environnement propice à l'innovation et au développement de nouvelles technologies, stimulant ainsi la création d'emplois qualifiés et bien rémunérés. Cependant, malgré ces avancées, le développement des zones d'émergence rencontre plusieurs adversités. Le manque de compétences adéquates, les infrastructures insuffisantes et la nécessité d'une meilleure coordination entre les différents acteurs sont autant de freins à surmonter.

BRANCHES CONVENTIONNELLES ET EMPLOI INTENSIF **Les défis de modernisation des techniques de production**

Les branches conventionnelles, telles que le bâtiment et travaux publics (BTP), l'agriculture et le textile, continuent de jouer un rôle prépondérant, en raison de leur capacité à générer un grand nombre d'emplois. Bien que traditionnelles, elles constituent les piliers fondateurs de l'économie nationale et participent manifestement à l'absorption de la main-d'œuvre, en particulier dans les zones rurales et semi-urbaines. Cependant, ils sont confrontés à des défis structurels et nécessitent des réformes pour améliorer leur compétitivité et moderniser leurs pratiques.

Le BTP est un moteur important de l'emploi, en grande partie grâce aux investissements publics et privés dans les infrastructures. La construction de routes, de logements, de ponts et d'autres infrastructures essentielles nécessite une main-d'œuvre abondante et diversifiée, allant des ouvriers non qualifiés aux ingénieurs spécia-

lisés. Il est souvent perçu comme générateur d'intensification d'emploi, offrant des opportunités pour les populations locales et contribuant à la réduction de la pauvreté. Toutefois, il est également réputé pour ses conditions de travail difficiles, une précarité de l'emploi et des salaires relativement modiques. La modernisation des techniques de construction, l'amélioration des conditions de travail et l'intégration de normes de sécurité plus strictes sont des impératifs pour rendre le rendre plus attractif et durable.

L'agriculture, autre pilier de l'économie, emploie une part importante de la population active, notamment dans les zones rurales. Malgré son importance, elle est souvent caractérisée par une faible productivité, des techniques de production traditionnelles et une dépendance aux conditions climatiques. Les politiques publiques, telles que le Plan Maroc Vert, ont été mises en place pour moderniser l'agriculture, promouvoir l'irrigation, et améliorer la productivité et la rentabilité des exploitations agricoles. Ces efforts viseraient à encourager l'adoption de nouvelles technologies et pratiques agricoles, ainsi qu'à diversifier les cultures pour réduire la vulnérabilité aux chocs climatiques. Néanmoins, sa transformation nécessite une formation accrue des agriculteurs, un meilleur accès aux financements et une infrastructure rurale améliorée pour soutenir la commercialisation des produits agricoles.

Le textile, bien qu'il ait connu des périodes de déclin en raison de la concurrence internationale, reste un employeur majeur, surtout dans les régions urbaines et semi-urbaines. Il se distingue par une main-d'œuvre qualifiée et une longue tradition de production de vêtements et de textiles divers. Pour renforcer sa compétitivité, des initiatives ont été prises pour moderniser les unités de production, améliorer la qualité des produits et adopter des normes internationales. La formation des travailleurs, l'innovation dans les techniques de production et l'ouverture à de nouveaux marchés d'exportation sont des stratégies clés pour le revitaliser. A cet effet, le respect des normes sociales et environnementales est essentiel pour attirer les investisseurs internationaux et répondre aux exigences des marchés mondiaux.

Les défis communs à ces branches conventionnelles incluent la nécessité de moderniser les pratiques, d'améliorer les conditions de travail et de garantir une formation continue pour les travailleurs. La transition vers une économie plus moderne et compétitive passe par l'intégration de technologies avancées, l'amélioration des infrastructures et le renforcement des capacités institutionnelles.

Préalables et timing pour une libéralisation accrue du Dirham

Suggérée régulièrement par le FMI à l'occasion des consultations effectuées dans le cadre des dispositions de l'article IV, la réforme de la politique de change du Dirham est de nouveau remise sur la table depuis que le Think tank britannique "Capital Economics" a publié, récemment, son rapport "Morocco well placed to move towards floating dirham", rapport dans lequel cet organisme estime que l'embellie économique actuelle serait propice pour poursuivre la réforme du Dirham. Entamée voilà six ans, cette réforme a connu un premier élargissement de la bande de fluctuation de (+/- 2,5%) en janvier 2018 avant qu'elle ne soit élargie à (+/- 5%) en mars 2020, ces fluctuations se faisant autour d'un taux de référence déterminé par la Banque Centrale à partir d'un panier de devises composé de 60% d'euros et de 40% de dollars. L'idée centrale est qu'une libéralisation du change serait de nature à contribuer à l'amortissement des effets fâcheux des chocs externes de nature systémique. Ces chocs externes (Covid19, tremblement de terre, guerres, etc.) ont certes occasionné une forte hausse des prix sur les marchés internationaux, mais l'économie nationale a fait montre d'une bonne résilience semblant prouver que le seuil actuel (+/-5%) a joué pleinement son rôle. Dans ces conditions, le passage à cette troisième phase de la réforme du dirham ne devrait être envisageable qu'à moyen-long terme mais nullement à courte échéance.

Compte tenu, en effet, de l'embellie de la gerbe des indicateurs macro-financiers, une libéralisation accrue du change ne serait pas, dans un avenir proche, à l'ordre du jour des différentes politiques publiques. L'inflation, telle qu'elle est mesurée par l'indice des prix à la consommation (l'IPC), est certes toujours élevée mais elle est sur une pente descendante : 6,1% fin 2023 en baisse de 0,5point comparativement à 2022. En lien avec un choc d'offre accentué par l'effet de la sécheresse, cette hausse des prix est attribuée essentiellement aux prix alimentaires, l'inflation non alimentaire s'étant normalisée pour revenir à seulement (+1,7%) en 2023 contre (+3,9%) en 2022, sous l'effet de l'atténuation des prix à l'international des produits de base. Mieux encore, on relève qu'au terme du premier quadrimestre de l'année en cours, l'IPC a nettement décéléré ramenant sa moyenne au titre des quatre premiers mois de 2024 à 0,9%. S'agissant, ensuite des finances publiques, il y a lieu de relever qu'elles sont

sur la voie de consolidation. Rapporté au PIB, l'amélioration du déficit budgétaire qui s'est établi à (-4,4%) contre (-5,4%) en 2022, s'est faite sans aggravation de la dette totale du Trésor dont l'encours, à fin 2023, atteint environ 71% du PIB dont 25,6% (253MMDhs ou 25MM\$US) échoit à la composante externe. De son côté, le déficit du compte courant de la balance des paiements au titre de l'année 2023 a été contenu à (-0,6%) du PIB contre (-3,6%) en 2022. Cette bonne tenue des comptes extérieurs est encore plus visible s'agissant du stock des avoirs officiels de réserves (AOR) dont l'encours avoisine, au 17 mai dernier, les 372MMDhs (37,4MM\$US) permettant la couverture de presque un semestre d'importations. Au total, ces performances globales ont été obtenues sans que le cours du dirham ne sorte de la bande de fluctuation (+/-5%), et sans interventions de BAM.

Une libéralisation à horizon 2030 ?

Cependant, et au-delà de ces considérations, le rôle devant échoir à la politique de change doit procéder d'une réflexion globale portant sur la modernisation de tous les outils d'intervention de l'Etat pour être en phase avec les objectifs et les priorités retenus pour 2030, priorités dont le développement social et la mise à niveau du pays figurent en pole position. Or, suite à la succession des crises (covid19, tremblements de terre, etc.) la croissance atone (hausse moyenne du PIB d'à peine 1,64% sur 2020-2024!) conjuguée à un dérapage des prix a fait basculer plus de 3 Millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté/vulnérabilité tout en provoquant une hausse, inédite, du chômage qui culmine à plus de 13% de la population active. Par ailleurs, profitant de la perspective de l'organisation de la CAN2025 et du Mondial2030, les pouvoirs publics ont lancé de vastes chantiers structurants (chemin de fer, ports et aéroports, etc.) pour une modernisation tous azimuts des infrastructures du pays, l'objectif ultime étant de réunir les conditions pour une amélioration significative de la compétitivité globale de l'économie nationale.

C'est à l'aune de ces enjeux qu'il conviendrait d'aborder la prochaine phase de cette réforme de change pour espérer faire des exportations un levier de développement avec une contribution, enfin positive, du commerce extérieur à la croissance.

Un rattrapage partiel de la perte de pouvoir d'achat et une incidence limitée sur les coûts

Les économies de la planète sont rentrées dans une ère nouvelle sans similitudes avec ce qu'elles ont connu lors des dernières décennies avec des phases de grandes expansions alternées avec des crises. Une ère foncièrement singulière, instable et aux contours incernables où les anciens modèles économiques et instruments de gestion ne sont plus d'une très grande efficacité, où les marchés se dérèglent au moindre coup de vent, et où la logique économique et les corrélations considérées comme bien établies entre les couples de variables usuelles à l'image de croissance/emploi ou encore salaires/prix ... se trouvent amoindries.

L'avènement de cette période de tourmente s'est manifesté avec la crise sanitaire mais ses soubassements et les facteurs de son origine et de sa préparation remontent un peu plus loin dans le temps sous les effets de la globalisation mais aussi des bouleversements provoqués par l'impressionnante évolution des technologies. Les contraintes et les dérives déroutantes que ce contexte a causées aux économies, les plus petites comme les plus grandes, se sont exacerbées par le chapelet de crises que le monde a subi au début de ce millénaire et aggravées par les guerres et les conflits de positionnements géostratégiques.

Ainsi et à peine les chocs négatifs de la pandémie se sont-ils atténués que la guerre russo-ukrainienne est venue embraser la planète et provoquer la flambée des prix du baril, des autres matières premières et des principaux produits alimentaires. Aujourd'hui encore, la guerre sanglante au plonge l'environnement économique international dans le chaos et ne présage rien de bon pour son avenir. Outre les lourdes pertes en vies humaines à déplorer, les conséquences économiques sont incommensurables.

Un contexte instable marqué par une envolée des prix

Dans cette situation économique inquiétante, tourmentée et irrépressible, ce sont les pays en développement et plus spécialement les pays pauvres qui sont en train de payer chèrement la note. L'effondrement du pouvoir d'achat d'une importante frange de leur population sous la pression de l'envolée des prix, les difficultés d'approvisionnement, l'incapacité à rembourser la dette, les défaillances des petites et moyennes entreprises par manque de viabilité financière, les hausses inédites du chômage ... c'est le lot de problèmes et de difficultés que se partagent la plupart de ces pays.

A l'instar des toutes les économies du monde et plus spécifiquement de celles des pays à revenus intermédiaires non pétroliers, l'économie marocaine a subi de plein fouet les chocs de cette crise multiforme et les effets négatifs de ce contexte international en déprime. Elle a été confrontée et continue à l'être aux problèmes afférents à la contraction de l'activité, à l'affaiblissement des ressources, à la gestion de la dette, au poids de la facture pétrolière, au chômage et à la difficulté de juguler la forte poussée des prix qui n'arrête pas de grever le pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables.

Dialogue social, revalorisation du SMIG et hausse des salaires dans l'administration

Sur le plan économique, les programmes déployés parient sur le développement de l'initiative privée et portent pour l'essentiel sur l'incitation à l'investissement à travers la mise en place d'un environnement économique, financier et institutionnel stable, plus attractif et offrant plus de visibilité à l'entreprise. L'engagement du processus du dialogue social s'inscrit également dans cette optique qui vise l'amélioration du climat des affaires à travers l'instauration de relations de travail plus sereines entre partenaires sociaux. Les dernières décisions prises dans ce cadre constituent

Revalorisation Salariale

ENCADRÉ

Les orientations de la politique économique entre soutien à l'activité, protection sociale et stabilité du cadre macroéconomique. Face à un environnement peu reluisant, les arbitrages en matière de politique économique ont résolument opté pour l'initiation de programmes de soutien à la dynamique économique conjugués à la mise en œuvre de projets visant le renforcement du système de protection sociale, tout en veillant aux équilibres financiers et à la stabilité du cadre macroéconomique. Les actions retenues dans le cadre de ces orientations visent en particulier la poursuite des grands chantiers d'infrastructures économiques et sociales. C'est dans cette perspective que la priorité a été accordée, dans les circonstances actuelles et vu les situations d'urgence, aux programmes de reconstruction de provinces sinistrées par le séisme ayant frappé la région d'Al Haouz. Ces programmes prévoient la mise en place de dispositifs de soutien direct aux populations, la réhabilitation de l'habitat et le renforcement des structures productives pour relancer la dynamique économique et sociale dans l'ensemble de la région. Parallèlement, les choix arrêtés en matière de politique économique mettent le cap pour les années à venir sur les programmes visant le développement social. Les options retenues à cet effet prévoient la mobilisation de moyens plus importants pour la mise en place de dispositifs nécessaires à la généralisation du système de protection sociale ainsi que le développement des infrastructures sanitaires dans l'espoir de couvrir les besoins de la population sur l'ensemble du territoire national.

autant d'initiatives qui participent de cette volonté d'assainir le climat social, l'amélioration des revenus et le soutien au pouvoir d'achat des travailleurs. L'accord conclu le 30 Avril entre les partenaires sociaux qui s'inscrit dans cette perspective prévoit en effet une hausse du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) de 10% en deux étapes (juillet 2024 et janvier 2025) et une augmentation des salaires des fonctionnaires de 1000 dirhams servie elle aussi en deux tranches.

• **La hausse de 10 % du smig sur deux ans est un rattrapage partiel de la flambée des prix.** Dans un contexte fortement inflationniste comme celui que l'on constate dans la conjoncture présente, la révision des normes salariales peut avoir de multiples effets sur la dynamique productive, le niveau des revenus et leur répartition ainsi que sur la productivité. Les effets les plus importants et que l'on relève dans l'immédiat sont ceux qui portent sur la dynamique du pouvoir d'achat et les charges de production avec leurs implications sur les capacités compétitives de l'entreprise. En ce qui concerne le premier aspect, la hausse du SMIG de 10 % qui sera répartie sur deux étapes permettra certainement un certain rattrapage partiel de la perte de pouvoir d'achat subie au cours des dernières années. On rappellera à ce propos que la perte de pouvoir résultant de la hausse du coût de la vie est évaluée sur la période 2021-2024 à 16,6 %. Parallèlement, la revalorisation du SMIG au cours de cette même période

n'a pas dépassé 10 %, permettant ainsi un rattrapage d'à peine des deux tiers de la perte de pouvoir d'achat depuis 2021. De plus, les revalorisations du SMIG décidées dernièrement et qui prendront effet en 2025 et en 2026 arriveront difficilement à couvrir l'évolution des prix projetée à l'horizon 2026 si l'on prend en compte les fortes hausses enregistrées depuis le début de la décennie.

En ce qui concerne l'impact sur les coûts de production et le potentiel de compétitivité, l'incidence de la revalorisation du SMIG qui atteindra 10 % à l'issue de la seconde étape projetée pour 2026 demeure, dans l'ensemble, modérée. La raison à cela tient au poids relativement limité de la masse salariale correspondant aux travailleurs payés au SMIG dans le coût global de production. Les évaluations effectuées sur la base des données sur les structures de production, telles qu'elles ressortent des comptes nationaux, estiment que l'effet total se situerait à moins de 1 %. Enfin, pour ce qui est des comptes publics, la décision de revalorisation des salaires du personnel de l'Etat d'un montant de 1000 DH étalé sur deux années impliquerait un surcroît de dépenses de fonctionnement pouvant atteindre un total de 5 Milliards de DH pour l'exercice en cours, montant qui pèse sur le déficit budgétaire de près de 4 % par rapport aux prévisions établies en début d'exercice.

• **Le dialogue social à l'épreuve des transformations profondes du marché du travail.** Au-delà de ses impacts immédiats, la décision de revalorisation des salaires dans un contexte conjoncturel empreint d'incertitudes est annonciatrice d'une nouvelle approche du dialogue social et de son rôle dans la gestion des relations entre partenaires sociaux et la régulation du marché du travail. Les transformations en cours font que ce marché se trouve aujourd'hui ballotté et déséquilibré sous les effets négatifs du mouvement récessif qui caractérise la période et est profondément affecté par les mutations technologiques, l'effarant développement de la robotique et la percée de l'intelligence artificielle. Le marché du travail ne doit plus être appréhendé comme avant, le chômage sera plus important, la stabilité dans le poste de travail n'aura plus cours, les changements de métiers et de secteurs seront monnaie courante, les pertes d'emplois seront plus fréquentes et leur compensation ne se fera pas d'une manière automatique. Face à toutes ces mutations, la tendance est à l'institutionnalisation du dialogue, à la flexibilité, à l'optimisation de la convergence des intérêts, à l'instauration d'un climat social serein pour activer la reprise de l'économie, seule garantie d'un bien-être stable de notre société.



CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

UN GROUPE EN ACTION
POUR UN MAROC EN DÉVELOPPEMENT



Institution financière publique, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) exerce, depuis sa création en 1959, un double mandat :

1/ Collecter et sécuriser l'épargne réglementée (dépôts de la CNSS, de la Caisse d'Épargne Nationale, des professions juridiques, consignations)

2/ Canaliser l'épargne de long terme vers des investissements utiles et générateurs de croissance socioéconomique.

En sécurisant et en fructifiant, d'une part, l'épargne des déposants et en appuyant, d'autre part, la stratégie nationale de développement à travers des projets créateurs d'externalités positives, le Groupe CDG joue pleinement son rôle de tiers de confiance et de créateur de valeur réelle au service des enjeux de développement socioéconomique du Royaume.



صندوق الإيداع والتدبير
+٩٦٥٢٠١ ٥٥٥٥ ٨ ٥٥٥٥٨٨٥
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

Pour le Maroc Avenir

**CHAQUE MAMAN
EST LA MEILLEURE DES MAMANS**



sidi ali®

LA PURETÉ EST EN VOUS

PURE,
ZÉRO
NITRATE

EAU n°1
recommandée
par les
Pédiatres

Selon un sondage réalisé par le groupe Immersion, cabinet d'études indépendant, en Février 2024, auprès d'un échantillon représentatif de 201 pédiatres au Maroc, Sidi Ali a été identifiée comme l'eau la plus recommandée par les pédiatres au Maroc pour les enfants, les mamans allaitantes et les personnes fragiles.